



## Concours interne sur titres Pour le recrutement de deux cadres de santé paramédicaux

### LISTE D'ADMISSION

- Vu l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique ayant trait aux attributions du Directeur ;
- Vu le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles relatifs à la Fonction Publique Hospitalière ;
- Vu le Décret 2012-1466 du 26 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière ;
- Considérant la décision n° 166/2024 portant ouverture du concours de cadre de santé paramédical et publiée en date du 16 septembre 2024 ;
- Considérant la décision n° 197/2024 fixant la composition du jury du concours de cadre de santé paramédical et publiée en date du 16 octobre 2024 ;
- Considérant la décision n° 198/2024 fixant la date du concours de cadre de santé paramédical et publiée en date du 16 octobre 2024 ;
- Considérant la décision n° 200/2024 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part au concours de cadre de santé paramédical et publiée en date du 28 octobre 2024 ;

**Le Directeur du Centre Hospitalier des Pyrénées,**

**DECIDÉ**

**Article 1 :** Un concours interne sur titres est ouvert au Centre Hospitalier des Pyrénées de PAU afin de pourvoir 2 postes de cadres de santé paramédicaux.

**Article 2 :** La liste des candidats autorisés à prendre part au concours est arrêtée comme suit :

- Madame Claire LE GUIGNER
- Madame Aurélie MALDONADO

**Article 3 :** Après étude des dossiers de candidature, le jury déclare admis :

- Madame Claire LE GUIGNER
- Madame Aurélie MALDONADO

A PAU, le 28 novembre 2024  
Pour le directeur et par délégation,  
Le directeur des ressources humaines,

Olivier NAVASA